



Mairie de
Saint-Georges-sur-Baulche

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 novembre 2021

DÉLIBÉRATION N°2021-091

OBJET : Règlement intérieur de l'accueil de loisirs

En exercice : 23
Membres
Présents(s) : 18
Pouvoir(s) : 1
Absent(s) : 4

Le quinze novembre deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE, Maire.

Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Nicolas PERROUD, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Aurore BAUGE, Anne Sophie DA COSTA, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Aurélie HENault à Anne-Sophie DA COSTA

Le ou les membres absent(s) :

Claire DEZOUTTER, Nathalie PREUD'HOMME, Thomas GUETTARD, Aurélie HENault

Secrétaire de séance : Bertrand POUSSIERRE

Afin de tenir compte des divers changements dus à la crise sanitaire, il est nécessaire de soumettre un nouveau règlement intérieur de l'accueil de loisirs à l'approbation du conseil municipal.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de bien vouloir approuver ce nouveau document, annexé à la présente.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire
Christiane LEPEIRE

Envoyé en préfecture le 19/11/2021

Reçu en préfecture le 19/11/2021

Affiché le 19/11/2021

ID : 089-218903466-20211115-2021_091-DE